

## Anniversaire ?

Philippe Gervais-Lambony, Frédéric Dufaux et Aurélie Quentin

*« La création de la revue scientifique Justice Spatiale / Spatial Justice, repose sur cette conviction : l'espace est une dimension fondamentale des sociétés humaines qui le produisent, la justice sociale s'y déploie. Ainsi, la compréhension des interactions entre espace et société est essentielle à celle des injustices sociales et à la réflexion sur les politiques territoriales visant à les réduire. »*

Ce paragraphe est extrait de l'éditorial du premier numéro de notre revue. Si nous le citons ici c'est pour inviter nos lecteurs à se reporter à ce premier numéro qui disait notre projet, éventuellement réfléchir avec nous à la manière dont nous sommes parvenus à faire avancer cette réflexion scientifique qui ne pouvait que s'accompagner d'une autre sur la question de l'engagement et du positionnement dans la société de nos travaux. Réfléchir maintenant car le numéro que nous sommes heureux de pouvoir présenter ici s'est construit dans une période où la revue rencontre des difficultés importantes de fonctionnement, par manque de moyens, du fait d'un contexte du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur qui laisse de moins en place (et de temps) aux projets tels que le nôtre. S'ajoute, pour partie conséquence de ces deux problèmes, une fatigue des acteurs bénévoles qui portent la revue. Au début de l'année 2018 *JSSJ* publiera son douzième numéro, dix ans après son colloque fondateur en mars 2008 à Nanterre, ce numéro « anniversaire » permettra de revenir sur les raisons de la situation de la revue mais aussi, de manière plus optimiste, s'efforcera à un bilan de ce qui a été réalisé et accueillera des auteurs d'un réseau de réflexion qui s'est construit grâce à *JSSJ*. Ceci pour expliquer que l'on ne trouvera pas d'appel à contribution dans le présent numéro de la revue.

Celui-ci est un projet de longue date, coordonné par Béatrice Collignon et Irène Hirt et consacré entièrement, tant le dossier que la rubrique Espace Public, à une réflexion sur justice spatiale et peuples autochtones. Il présente un champ de recherche qui nous semble montrer à nouveau l'efficacité et l'utilité pour la recherche comme pour la compréhension du monde de la mobilisation du concept de justice spatiale.

Tant il est clair que c'est par une relation à un espace que les peuples dits autochtones se définissent, mais aussi que c'est par des revendications territoriales qu'ils s'organisent et réclament à la fois distribution plus juste et reconnaissance. Une autre caractéristique forte des textes réunis ici est qu'ils démontrent la nécessité de penser les problèmes de justice à plusieurs échelles à la fois, locale, régionale, nationale et globale ; c'est une caractéristique, certes, liée au sujet, mais rien n'est aujourd'hui plus généralisable : pour penser la justice spatiale il faut à la fois penser

---

les différentes dimensions de l'espace dans une référence, même implicite, à Henri Lefebvre, mais aussi penser la question scalaire. Cela signifie non seulement penser les emboîtements d'échelles mais aussi comprendre, pour guider l'action, comment il est possible, ou pas, de mobiliser à plusieurs échelles, d'identifier les échelles d'action les plus efficaces. Enfin, si notre revue a appelé depuis ses débuts à plus d'interdisciplinarité, elle a ici un sujet qui en prouve absolument la nécessité, renouvelons donc nos appels à ces échanges disciplinaires, entre sciences sociales, entre sciences sociales et humaines, et pointons tout particulièrement une nécessité qui nous semble de plus en plus urgente : associer plus les sciences juridiques aux recherches prenant en compte la dimension spatiale de société.